



Imprimé 'MANIFESTATION' à retourner au Service Animations, vie associative

☎ 03.29.62.42.17
mairie@remiremont.fr

Organisation
Assistance Technique

Intitulé de la MANIFESTATION :

.....
.....
.....

Date : **Horaires :**

Lieux :

ORGANISATEUR :

Nom du Responsable :

Association :

Adresse :

☎

Organisation : déroulement de la manifestation

Mise à disposition de salles, locaux..

Date

Horaire

- Grand Salon de l'Hôtel de Ville
- Centre Culturel
- Musée Charles de Bruyère
- Château Zeller
- Espace Le Volontaire
- Gymnase de Béchamp
- COSEC Charlet
- Gymnase Le Tertre
- Gymnase Georges Lang
- Gymnase de Rhumont
- Salle Polyvalente rue Paul Doumer
- Salle de Judo
- Centre Aquatique
- Douches Municipales
- Autres :

Itinéraire, voies empruntées, périmètre...

.....

.....

.....

Interdiction de circulation

.....

.....

Interdiction de stationnement

.....

.....

Réservation de parking

- Place de l'Abbaye
- Place Henri Utard
- Place de Mesdames
- Square du 170 ° R.I.
- Champ de Mars
- Place du Batardeau
-

Besoins divers

- Service de Police
- Service de sécurité et de lutte contre l'incendie
- Ouverture de débit de boisson (demande écrite à joindre)
- Diffusion de la manifestation sur ArCâble (joindre affiche)
- Diffusion de la manifestation sur : (joindre le message si possible)
 - le bandeau lumineux de l'Espace Le Volontaire
 - la signalisation dynamique.....
 - le site Internet de la Ville.....

Divers - observations

.....

.....

Assistance technique

Mise à disposition de

- Tribune
- Podium mobile (8 m. par 6 m.)
- Praticable (éléments de 2 m. par 1,00 m. hauteur : 20-40-60-80cm-1m) 8mx6m
- Barrières Vauban
- Clôtures mobiles (longueur 3,50 m. - hauteur 2 m.)
- Tables (2 m. par 60 cm)
- Chaises
- Bancs
- Grilles d'exposition 'Caddie'
- Stands bâchés (3 m. par 3 m.)
- Plantes vertes
-

(joindre plan d'installation du matériel)

Besoins spécifiques

Alimentation électrique (emplacement - puissance)

Alimentation en eau

Ouverture des W.C. du Calvaire (horaires)

Sonorisation dans la Ville (signature d'une convention spécifique).....

.....

.....

REGLEMENTATION et PROCEDURE de mise à disposition du matériel

Conditions générales:

- . demande écrite de l'organisateur à M. le Maire
 - . transmission et examen de l'imprimé 'Manifestation'
 - . mise à disposition gratuite ou payante suivant le cas du matériel :
 - gratuit : Associations Romarimontaines
Organismes divers romarimontains
Manifestations sous le patronage de la Ville
 - payant : Sociétés ou Privés de Remiremont
Associations, Privés ou Organismes Divers extérieurs à Remiremont
Collectivités locales
 - . montage et démontage du matériel durant les heures de travail sauf cas particulier
 - . livraison et retour du matériel durant les heures de travail (07h.30 à 11h.30 et 13h.30 à 17h.00)
 - . montage et démontage des stands bâchés ou autre matériel (lorsque la manifestation se déroule un samedi/dimanche ou un jour férie) à la charge des Organisateur
 - . le matériel mis à disposition se trouve sous la responsabilité de l'Organisateur (vol, détérioration, ...)
 - . arrêt des livraisons de matériel le vendredi à 12 h.00
-

Fait à
le

Signature :



Imprimé 'MANIFESTATION' à retourner au Service Animations, vie associative

☎ 03.29.62.42.17
mairie@remiremont.fr

Organisation
Assistance Technique

Intitulé de la MANIFESTATION :

.....
.....
.....

Date : **Horaires :**

Lieux :

ORGANISATEUR :

Nom du Responsable :

Association :

Adresse :

☎

Organisation : déroulement de la manifestation

Mise à disposition de salles, locaux..

Date

Horaire

- Grand Salon de l'Hôtel de Ville
- Centre Culturel
- Musée Charles de Bruyère
- Château Zeller
- Espace Le Volontaire
- Gymnase de Béchamp
- COSEC Charlet
- Gymnase Le Tertre
- Gymnase Georges Lang
- Gymnase de Rhumont
- Salle Polyvalente rue Paul Doumer
- Salle de Judo
- Centre Aquatique
- Douches Municipales
- Autres :

Itinéraire, voies empruntées, périmètre...

.....

.....

.....

Interdiction de circulation

.....

.....

Interdiction de stationnement

.....

.....

Réservation de parking

- Place de l'Abbaye
- Place Henri Utard
- Place de Mesdames
- Square du 170 ° R.I.
- Champ de Mars
- Place du Batardeau
-

Besoins divers

- Service de Police
- Service de sécurité et de lutte contre l'incendie
- Ouverture de débit de boisson (demande écrite à joindre)
- Diffusion de la manifestation sur ArCâble (joindre affiche)
- Diffusion de la manifestation sur : (joindre le message si possible)
 - le bandeau lumineux de l'Espace Le Volontaire
 - la signalisation dynamique.....
 - le site Internet de la Ville.....

Divers - observations

.....

.....

Assistance technique

Mise à disposition de

- Tribune
- Podium mobile (8 m. par 6 m.)
- Praticable (éléments de 2 m. par 1,00 m. hauteur : 20-40-60-80cm-1m) 8mx6m
- Barrières Vauban
- Clôtures mobiles (longueur 3,50 m. - hauteur 2 m.)
- Tables (2 m. par 60 cm)
- Chaises
- Bancs
- Grilles d'exposition 'Caddie'
- Stands bâchés (3 m. par 3 m.)
- Plantes vertes
-

(joindre plan d'installation du matériel)

Besoins spécifiques

Alimentation électrique (emplacement - puissance)

Alimentation en eau

Ouverture des W.C. du Calvaire (horaires)

Sonorisation dans la Ville (signature d'une convention spécifique).....

.....

.....

REGLEMENTATION et PROCEDURE de mise à disposition du matériel

Conditions générales:

- . demande écrite de l'organisateur à M. le Maire
 - . transmission et examen de l'imprimé 'Manifestation'
 - . mise à disposition gratuite ou payante suivant le cas du matériel :
 - gratuit : Associations Romarimontaines
Organismes divers romarimontains
Manifestations sous le patronage de la Ville
 - payant : Sociétés ou Privés de Remiremont
Associations, Privés ou Organismes Divers extérieurs à Remiremont
Collectivités locales
 - . montage et démontage du matériel durant les heures de travail sauf cas particulier
 - . livraison et retour du matériel durant les heures de travail (07h.30 à 11h.30 et 13h.30 à 17h.00)
 - . montage et démontage des stands bâchés ou autre matériel (lorsque la manifestation se déroule un samedi/dimanche ou un jour férie) à la charge des Organisateur
 - . le matériel mis à disposition se trouve sous la responsabilité de l'Organisateur (vol, détérioration, ...)
 - . arrêt des livraisons de matériel le vendredi à 12 h.00
-

Fait à
le

Signature :



Imprimé 'MANIFESTATION' à retourner au Service Animations, vie associative

☎ 03.29.62.42.17
mairie@remiremont.fr

Organisation
Assistance Technique

Intitulé de la MANIFESTATION :

.....
.....
.....

Date : **Horaires :**

Lieux :

ORGANISATEUR :

Nom du Responsable :

Association :

Adresse :

☎

Organisation : déroulement de la manifestation

Mise à disposition de salles, locaux..

Date

Horaire

- Grand Salon de l'Hôtel de Ville
- Centre Culturel
- Musée Charles de Bruyère
- Château Zeller
- Espace Le Volontaire
- Gymnase de Béchamp
- COSEC Charlet
- Gymnase Le Tertre
- Gymnase Georges Lang
- Gymnase de Rhumont
- Salle Polyvalente rue Paul Doumer
- Salle de Judo
- Centre Aquatique
- Douches Municipales
- Autres :

Itinéraire, voies empruntées, périmètre...

Interdiction de circulation

Interdiction de stationnement

Réservation de parking

- Place de l'Abbaye
- Place Henri Utard
- Place de Mesdames
- Square du 170 ° R.I.
- Champ de Mars
- Place du Batardeau
-

Besoins divers

- Service de Police
- Service de sécurité et de lutte contre l'incendie
- Ouverture de débit de boisson (demande écrite à joindre)
- Diffusion de la manifestation sur ArCâble (joindre affiche)
- Diffusion de la manifestation sur : (joindre le message si possible)
 - le bandeau lumineux de l'Espace Le Volontaire
 - la signalisation dynamique.....
 - le site Internet de la Ville.....

Divers - observations

.....

.....

Assistance technique

Mise à disposition de

- Tribune
- Podium mobile (8 m. par 6 m.)
- Praticable (éléments de 2 m. par 1,00 m. hauteur : 20-40-60-80cm-1m) 8mx6m
- Barrières Vauban
- Clôtures mobiles (longueur 3,50 m. - hauteur 2 m.)
- Tables (2 m. par 60 cm)
- Chaises
- Bancs
- Grilles d'exposition 'Caddie'
- Stands bâchés (3 m. par 3 m.)
- Plantes vertes
-

(joindre plan d'installation du matériel)

Besoins spécifiques

Alimentation électrique (emplacement - puissance)

Alimentation en eau

Ouverture des W.C. du Calvaire (horaires)

Sonorisation dans la Ville (signature d'une convention spécifique).....

.....

.....

REGLEMENTATION et PROCEDURE de mise à disposition du matériel

Conditions générales:

- . demande écrite de l'organisateur à M. le Maire
 - . transmission et examen de l'imprimé 'Manifestation'
 - . mise à disposition gratuite ou payante suivant le cas du matériel :
 - gratuit : Associations Romarimontaines
Organismes divers romarimontains
Manifestations sous le patronage de la Ville
 - payant : Sociétés ou Privés de Remiremont
Associations, Privés ou Organismes Divers extérieurs à Remiremont
Collectivités locales
 - . montage et démontage du matériel durant les heures de travail sauf cas particulier
 - . livraison et retour du matériel durant les heures de travail (07h.30 à 11h.30 et 13h.30 à 17h.00)
 - . montage et démontage des stands bâchés ou autre matériel (lorsque la manifestation se déroule un samedi/dimanche ou un jour férie) à la charge des Organisateur
 - . le matériel mis à disposition se trouve sous la responsabilité de l'Organisateur (vol, détérioration, ...)
 - . arrêt des livraisons de matériel le vendredi à 12 h.00
-

Fait à
le

Signature :